

SYNTHESE DU

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE



MARCO-EN-BARŒUL
UN ART DE VIVRE

Permet d'envisager sereinement le financement des futurs investissements

- Maintien de la qualité des services publics offerts aux Marcquois, malgré une baisse continue de la DGF
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Baisse du taux de la taxe d'habitation
- Baisse du produit des impôts communaux
- 8.6 M€ d'investissement, dont 5.8 M€ de dépenses d'équipement
- Zéro dette

= **Consolidation du résultat comptable :**



**POUR FAIRE FACE
AUX REFORMES DE
LA FISCALITE
LOCALE**



**POUR FINANCER
LES
INVESTISSEMENTS
FUTURS**



**POUR MAINTENIR
UN EQUILIBRE DE
GESTION A MOYEN
TERME**



Compte Administratif 2017

Budget Principal Ville

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOX

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Budget Principal Ville 2017		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
	Recettes	45 659 433.13	12 526 488.34	58 185 921.47
	Dépenses	-38 758 061.36	-8 687 825.35	- 47 445 886.71
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 (A)		6 901 371.77	3 838 662.99	10 740 034.76
RESULTAT COMPTABLE REPORTE 2016 (B)		20 057 210.18	- 5 461 258.28	14 595 951.90
RESULTAT BRUT DE CLOTURE 2017 ou FDR BRUT (A+B= C)		26 958 581.95	- 1 622 595.29	25 335 986.66
Restes à réaliser 2018 "reports"	Recettes		2 250.00	2 250.00
	Dépenses		-2 653 901.90	- 2 653 901.90
	SOLDE (D)	0,00	-2 651 651.90	- 2 651 651.90
RESULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017 ou FDR NET (C+D)		26 958 581.95	- 4 274 247.19	22 684 334.76



CA 2017 - Budgets Annexes

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Budget CINEMA 2017		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
	Recettes	285 884.99		285 884.99
	Dépenses	-256 884.98		-256 884.98
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 (A)		29 000.01	0,00	29 000.01
RESULTAT COMPTABLE REPORTE 2016 (B)		-125 710.36		-125 710.36
RESULTAT BRUT DE CLOTURE 2017 (A+B= C)		-96 710.35	0,00	-96 710.35
RESULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017 (C+A)		-96 710.35	0,00	-96 710.35

Budget HAD 2017		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
	Recettes	482 275.38	3 175 150.56	3 657 425.94
	Dépenses	-230 198.48	-2 568 798.68	-2 798 997.16
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 (A)		252 076.90	606 351.88	858 428.78
RESULTAT COMPTABLE REPORTE 2016(B)		779 361.62	-263 804.65	515 556.97
RESULTAT BRUT DE CLOTURE 2017 (A+B= C)		1 031 438.52	342 547.23	1 373 985.75
Restes à réaliser 2018	Recettes			
	Dépenses		-41 924.28	-41 924.28
SOLDE (D)		0,00	-41 924.28	-41 924.28
RESULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017 (C+D)		1 031 438.52	300 622.95	1 332 061.47

Fonds de Roulement et résultats du budget principal Ville

Envoyé en préfecture le 13/06/2018
 Reçu en préfecture le 13/06/2018
 Affiché le 
 ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

	2015	2016	2017
Fonds de roulement brut en début d'exercice	16 918 518	21 076 434	21 369 499
Résultat de l'exercice	4 157 915	293 065	3 966 487
Fonds de roulement brut en fin d'exercice	21 076 434	21 369 499	25 335 986

Compte de gestion (CG)

Identique au CA et CG

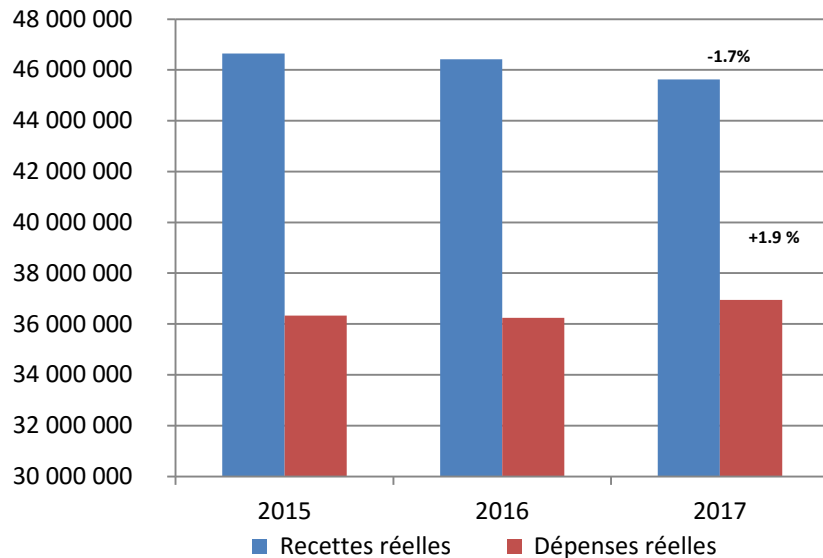
	2015	2016	2017
Restes à réaliser (reports avec engagements)	- 2 430 236	- 1 312 289	- 2 651 651
Fonds de roulement net en fin d'exercice	18 646 198	20 057 210	22 684 334

Identique 1^{ère} page du CA



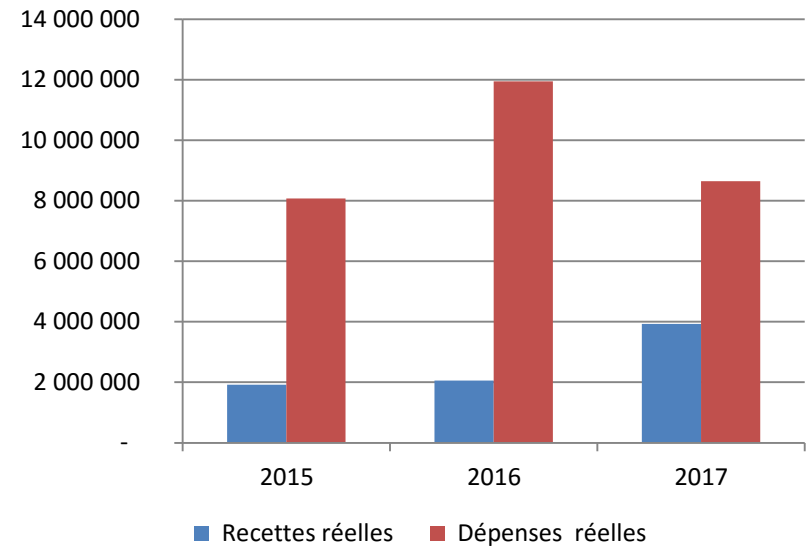
Les grandes masses financières

Fonctionnement



	2015	2016	2017
Recettes réelles de fonctionnement	46 642 434	46 423 373	45 630 603
Dépenses réelles de fonctionnement	36 332 552	36 245 027	36 947 613

Investissement



	2015	2016	2017
Recettes réelles d'investissement	1 924 434	2 056 454	3 929 113
Dépenses réelles d'investissement (Equipements et Rb Dette)	8 076 400	11 941 734	8 645 615



Dépenses – Recettes fonctionnement

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

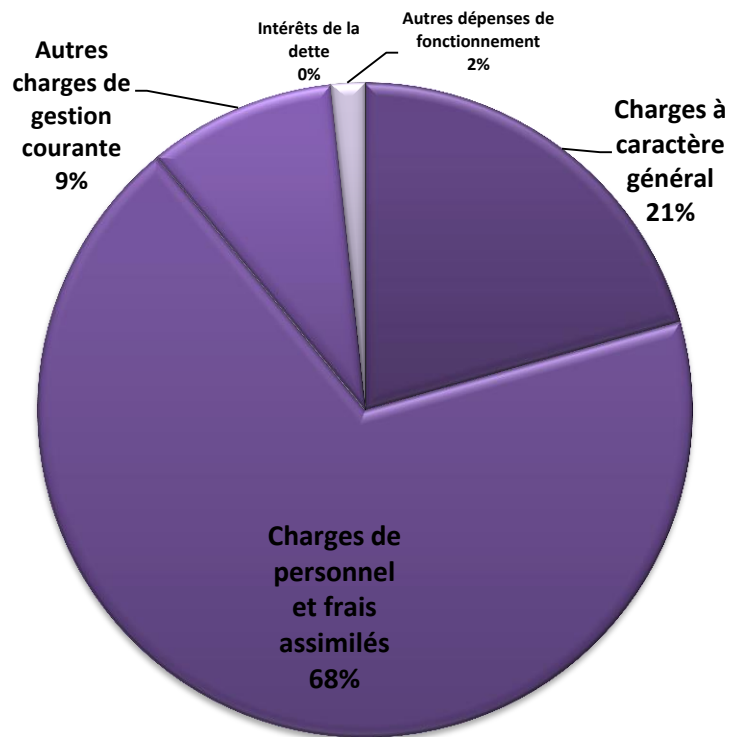
Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

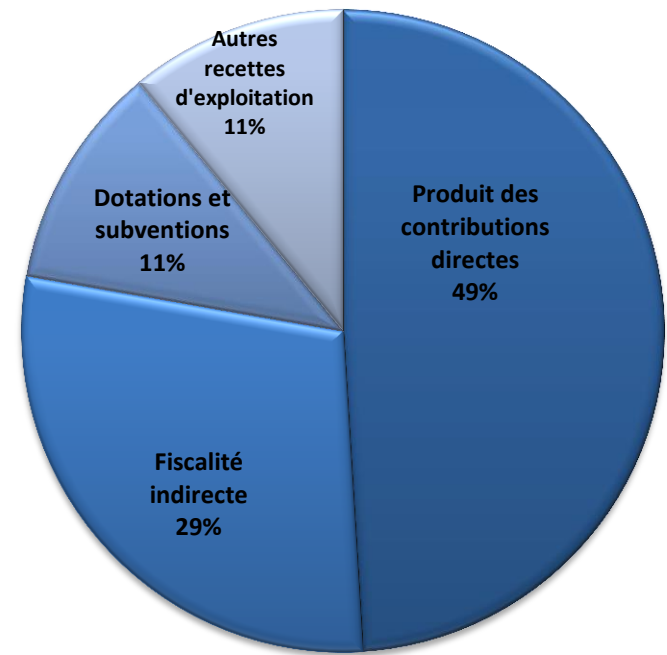
SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Dépenses réelles : 36 947 613€



Recettes réelles : 45 630 603€



Nouvelle baisse du taux de la taxe d'habitation en 2017

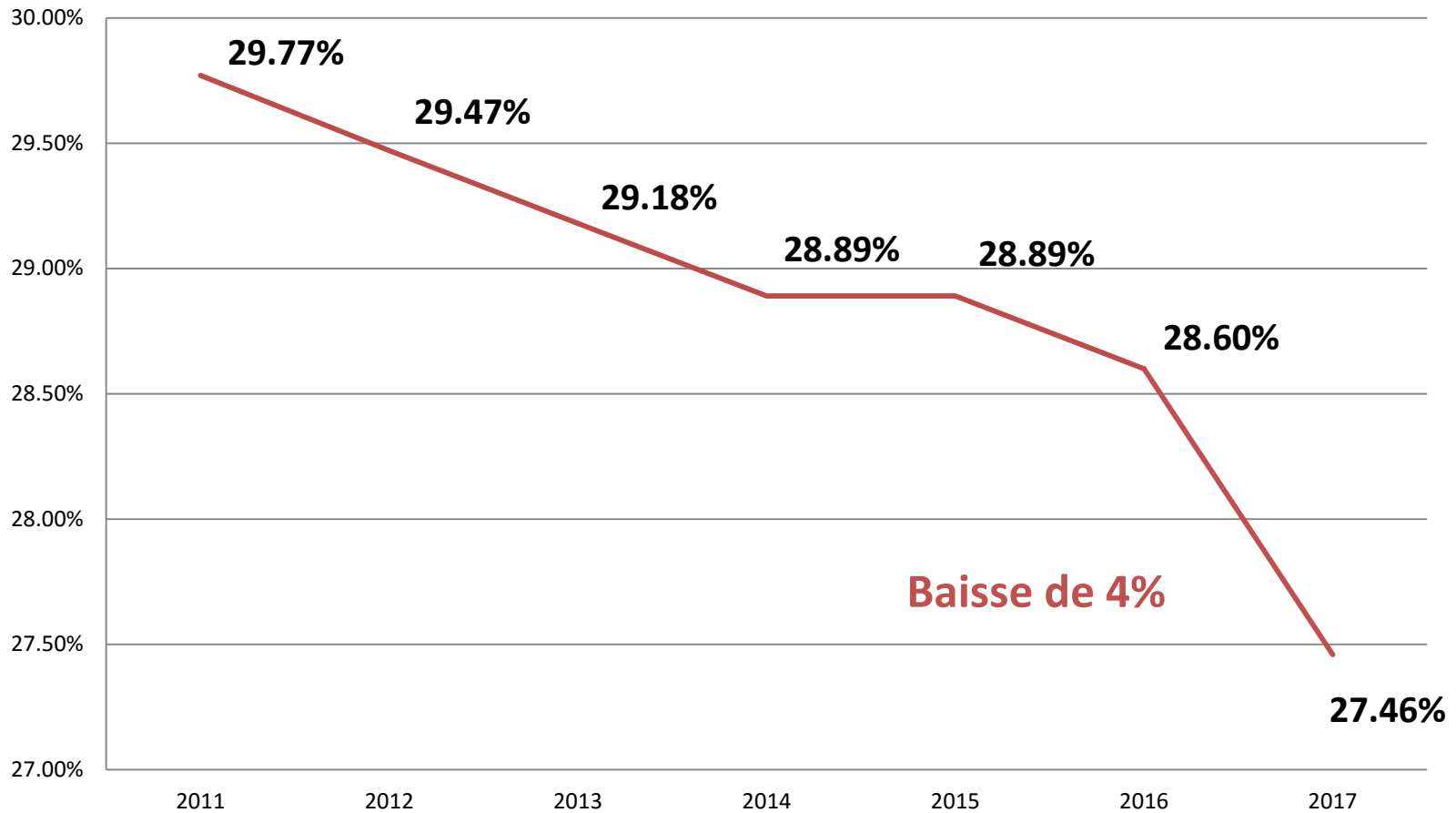
Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOX

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE



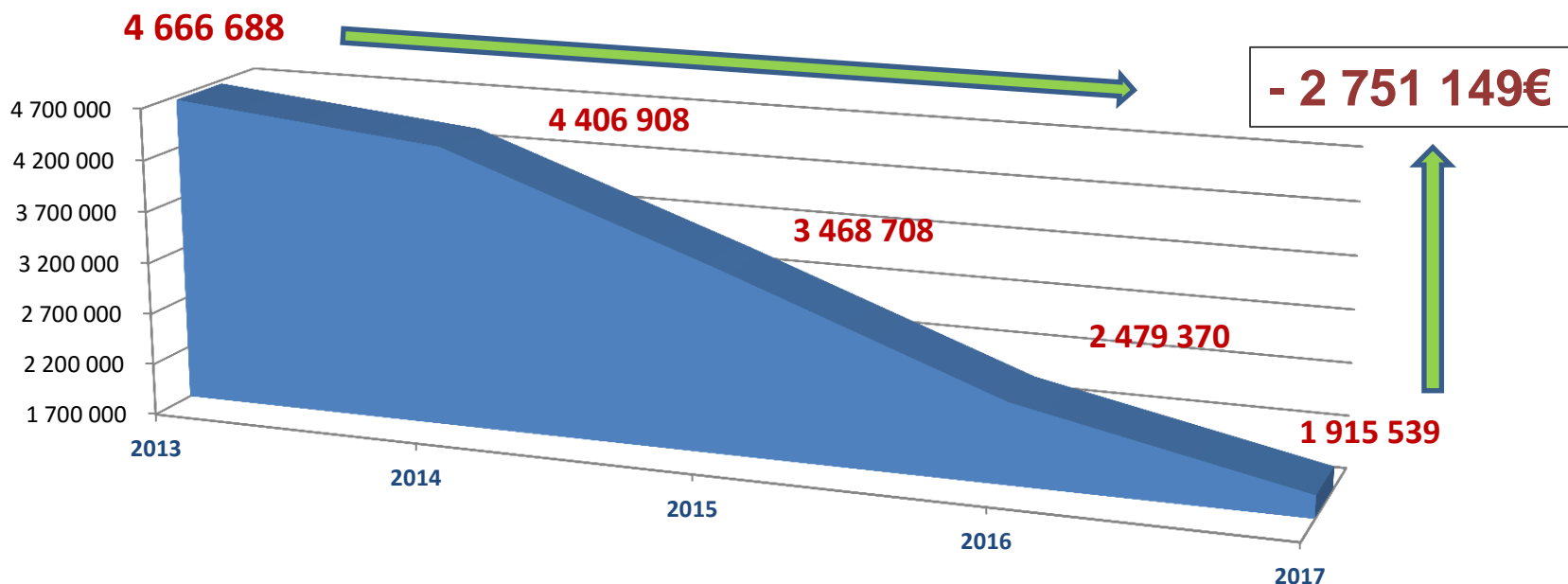
Evolution des produits fiscaux 2017

	Bases notifiées 2017	Variation des bases / n-1	Taux	Variation du taux /n-1	Produit	Variation du produit /n-1
Taxe d'habitation	52 707 239	-0.16%	27.46%	-4%	14 473 408	-4.14%
Taxe foncière bati	52 325 811	0.84%	14.95%	0	7 821 146	0.82%
Taxe foncière non bati	204 412	-3.7%	20.4%	0	41 700	-3.7%
TOTAL	105 237 462				22 336 254	-2.46%



Poursuite de la baisse de la forfaitaire de la DGF

Envoyé en préfecture le 13/06/2018
 Reçu en préfecture le 13/06/2018
 Affiché le
 ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE



Cumul de la diminution de la dotation forfaitaire de la DGF depuis 2013

2014	2015	2016	2017	Total
- 259 780	- 259 780	- 259 780	- 259 780	- 1 039 120
	- 938 200	- 938 200	- 938 200	- 2 814 600
		- 989 338	- 989 338	- 1 978 676
			- 563 831	- 563 831
-259 780	-1 197 980	-2 187 318	-2 751 149	-6 396 227



Des dépenses de fonctionnement

	2015	2016	2017
Total des dépenses réelles de fonctionnement	36 332 552	36 245 027	36 947 613
Evolution en %	-0.75%	-0.24%	1.94%
Charges à caractère général	7 697 062	7 669 213	7 623 690
Evolution en %	-8.30%	-0.36%	-0.59%
Charges de personnel	24 572 067	24 583 261	25 274 556
Evolution en %	2.70%	0.05%	2.81%

Evolution moyenne entre 2012 et 2017 (en %)	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1,15 %
Charges à caractère général (chap 011)	-1,23 %
Charges de personnel (chap 012)	2,1 %



Les investissements des services techniques

Taux de réalisation 70 %

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLO

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Opérations	Crédits Ouverts	Mandaté	% réalisé
PAS DE SUPER OPERATION	248 667	230 116	93
0019 OPER."3 PLACE DE GAULLE / MAISON BLEUE"	4 800	4 764	99
0020 OPER."REAMENAGT CLEMENCEAU / NIQUET"	5 740	5 687	99
0027 OPER."HOTEL DE VILLE PMR"	200 000	139 318	70
1426 PROG."ZONE BELLE TERRE 2"	35 065	18 053	51
1500 PROG."EXTENSION NOUVOULOOK"	722	717	99
1501 PROG."EXTENSION ECOLE JULES FERRY"	12 752	12 752	100
1502 PROG." CREATION MICRO ENTREPRISES"	79 184	2 004	3
1503 PROG." CER"	178 240	136 544	77
1505 PROG." ESPACE ST JOSEPH"	13 077	6 292	48
1507 PROG." RENOV.LOGEMENTS CONCIERGES"	28 784	27 824	97
1509 PROG." TOITURES BATIMENTS"	24 777	24 733	100
1514 PROG." R.F.I.D. MEDIATHEQUE"	479 883	33 512	7
1516 PROG." DEMOLITIONS"	130 197	2 165	2
1517 PROG." ENFOUISSEMENT"	880 517	678 892	77
1519 PROG." ACCES PMR TOUS BATIMENTS"	242 367	169 627	70
1520 PROG." ISOLATION THERMIQUE BATS ET CHAUDIERES"	53 600	7 070	13
1521 PROG." VEHICULES MOTOS"	174 220	983	1
1522 PROG." SECURITE INCENDIE"	108 429	56 680	52
1523 PROG."MISES AUX NORMES ACCESSIBILITE TOITURES"	33	-	-
1524 PROG." BE,SPS,BC ET DIAGNOSTICS"	36 412	34 127	94
1525 PROG." MISE EN CONFORMITE INSTAL.ELECTRIQUES"	138 616	107 755	78
1526 PROG." ENTRETIEN ET GESTION PATRIMOINE"	665 961	340 447	51
1527 PROG." EXTENSION CONTROLE D'ACCES"	19 960	3 458	17
1528 PROG." ECONOMIE D'EAU"	66 644	19 124	29
1529 PROG." MOBILIER DE BUREAU"	17 243	2 724	16
1538 PROG." TRAVAUX ECOLES"	433 938	343 194	79
1545 PROG." ECLAIRAGE PUBLIC ET FIBRE OPTIQUE"	109 265	99 488	91
1546 PROG." ECLAIRAGE PUBLIC RENOVATIONS"	409 441	397 107	97
1547 PROG." VOIRIES MUNICIPALES"	515 672	506 122	98
1548 PROG." CIMETIERES	379 906	369 411	97
1549 PROG." OP.PONCTUELLES & GROS ENTRETIENS EV"	183 057	105 636	58
1600 PROG." SALLE MULTI ACTIVITE BUISSON"	959 968	921 921	96
1609 PROG."POLO HOCKEY CLUB"	61 607	61 554	100
1702 PROG."POLE CULTUREL DOUMER"	215 820	180 559	84
1706 PROG."CRECHE SCHUMAN"	4 250	4 248	100
PAS OPERATIONS	14 768	7 113	48
TOTAL ST SERVICES TECHNIQUES	7 244 088	5 061 717	70 %

Pour l'ensemble de la Ville, certains programmes s'exécuteront début 2018 ou sont en attente de décision externe:

- Réserves foncières: 1 M€ (attente de la MEL)
- Micro hôtel d'entreprise : 75 K€
- RFID: 700 K€ (fin en février 2018)
- Démolition des maisons pour la crèche Buisson (février 2018): 100K€
- Fin des travaux d'enfouissement des hautes loges: 200 K€ (fin mars 2018)
- Versement d'une subvention pour la toiture de la résidence Paul Cordonnier : 200 K€ (février et mai 2018)



Financement de l'investissement

par nos ressources

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

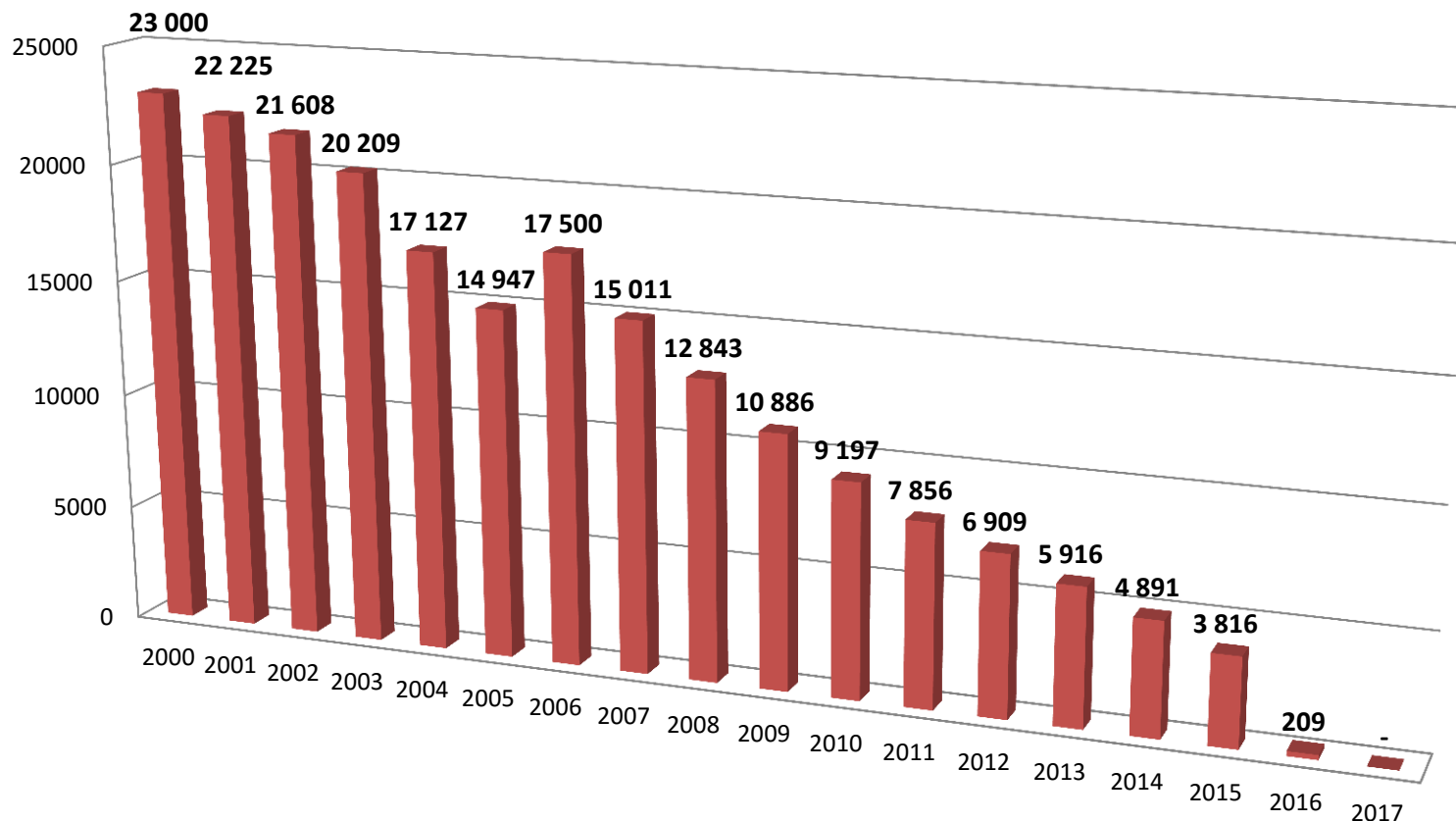
ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Le financement des Investissements : Les Ressources	2015	2016	2017
Autofinancement Net	9 047 292	5 701 344	7 762 641
FCTVA (art 10222)	713 652	1 090 848	1 017 287
Emprunts	0	0	0
Subventions perçues et autres recettes	1 210 782	965 606	272 286
Produits de cessions d'immobilisation	197 706	868 497	711 140
Les Ressources (B)	11 169 432	8 626 295	9 763 354



Evolution de la dette entre 2000 et 2017

Envoyé en préfecture le 13/06/2018
 Reçu en préfecture le 13/06/2018
 Affiché le 
 ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE



	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
■ Dette 31/12/N en K€	23000	22 225	21 608	20 209	17 127	14 947	17 500	15 011	12 843	10 886	9 197	7 856	6 909	5 916	4 891	3 816	209	-



Le Compte Administratif 2017

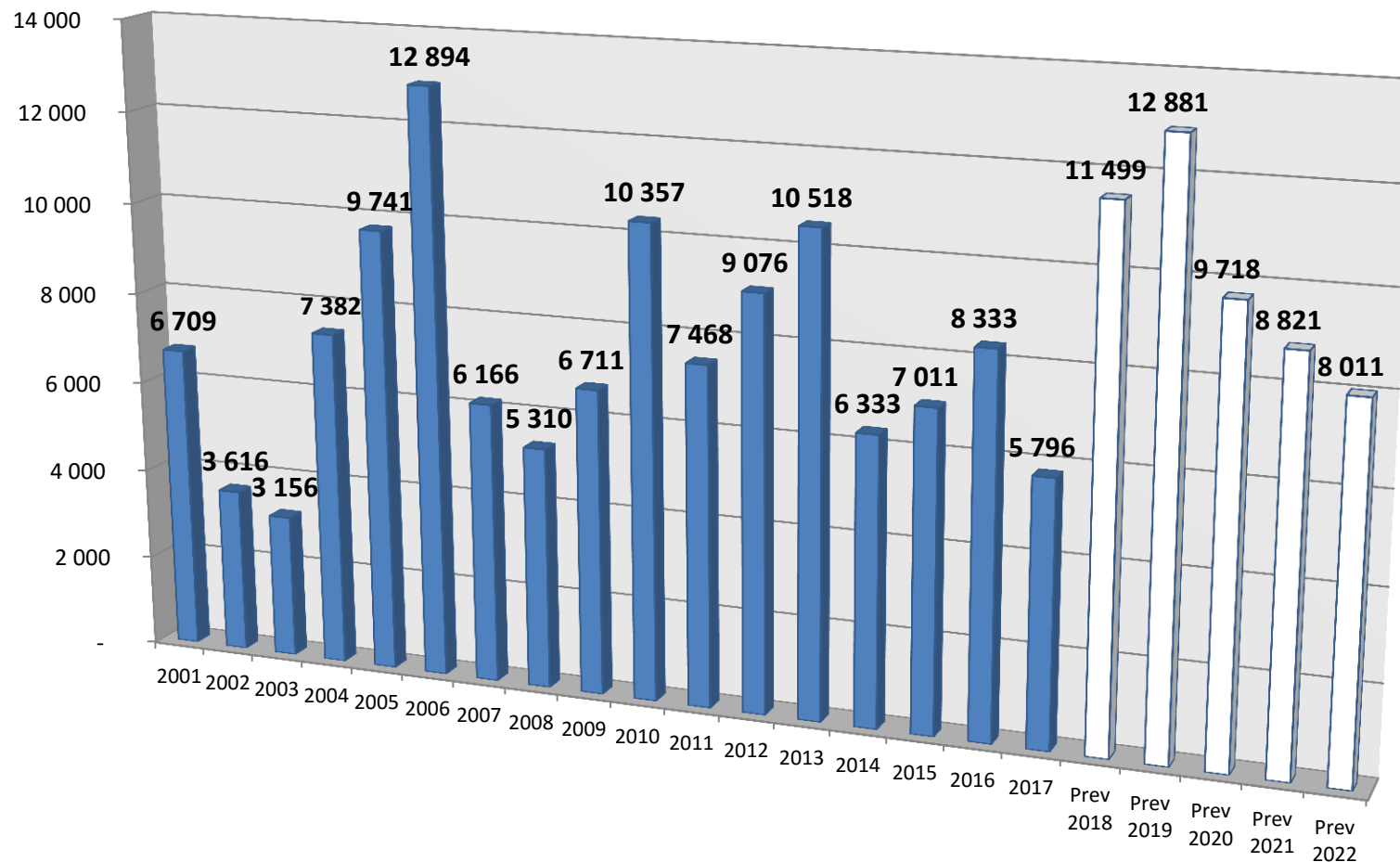
**La mise en place de notre stratégie
permet d'envisager sereinement
le financement de nos futurs investissements
et de poursuivre nos objectifs ambitieux**



127 M€ de dépenses d'équipement entre 2001-2017 soit en moyenne 7.4M€/an

Et encore 50 M€ entre 2018-2022

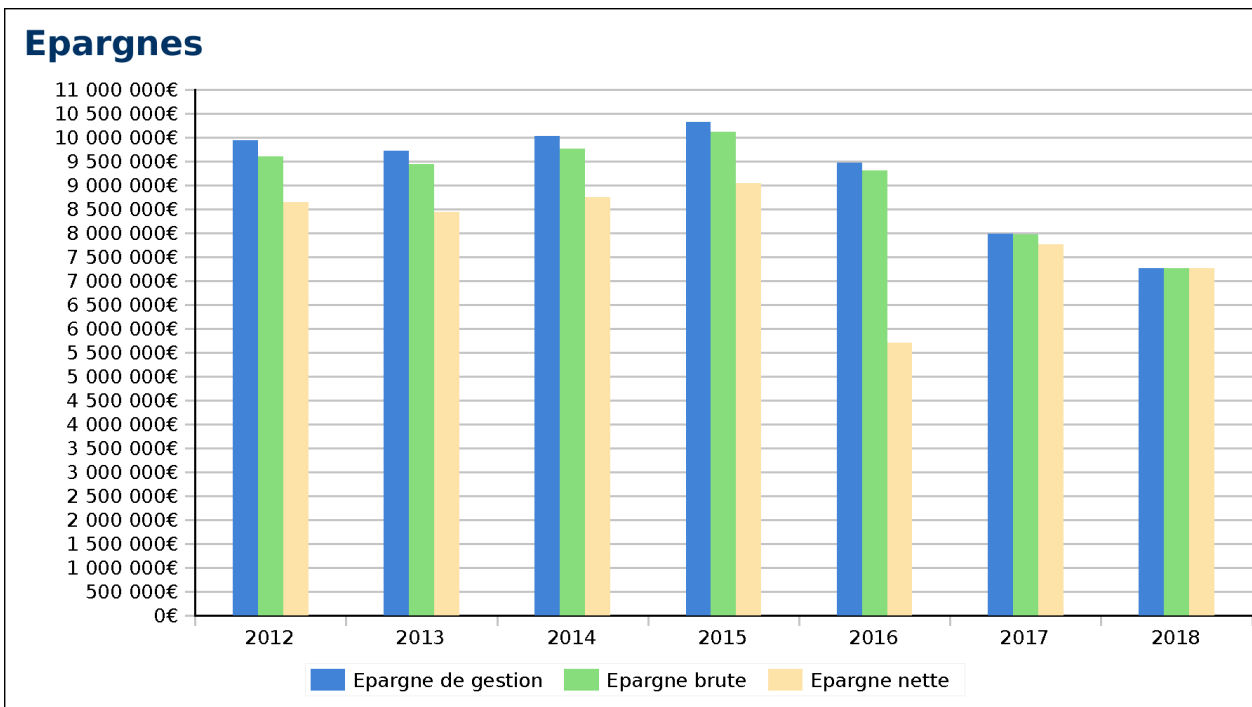
Envoyé en préfecture le 13/06/2018
Reçu en préfecture le 13/06/2018
Affiché le
ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE



Evolution de L'autofinancement de gestion:

Envoyé en préfecture le 13/06/2018
 Reçu en préfecture le 13/06/2018
 Affiché le 
 ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

La perte des recettes et la progression des dépenses obligatoires diminuent l'autofinancement, malgré la mise en place d'amortisseurs



Cumul de la diminution de la dotation forfaitaire de la DGF depuis 2013

2014	2015	2016	2017	Total
- 259 780	- 259 780	- 259 780	- 259 780	- 1 039 120
	- 938 200	- 938 200	- 938 200	- 2 814 600
		- 989 338	- 989 338	- 1 978 676
			- 563 831	- 563 831
-259 780	-1 197 980	-2 187 318	-2 751 149	-6 396 227



Constat: les autofinancements

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

L'autofinancement de gestion diminue par **un effet ciseaux** : baisse des recettes et augmentation des dépenses obligatoires

La stratégie de désendettement a permis de maintenir un autofinancement de 8 M€ malgré la baisse des recettes

	2015	2016	2017
Autofinancement de gestion*	10 318 997	9 795 450	7 982 206
Intérêts de la dette	206 821	485 602	10 356
Autofinancement brut*	10 112 176	9 309 848	7 971 850
Remboursement du capital de la dette*	1 064 884	3 608 504	209 209
Autofinancement net*	9 047 292	5 701 344	7 762 641

* Hors produits de cessions d'immobilisation

**POUR FINANCER
LES INVESTISSEMENTS FUTURS**



Le Compte Administratif 2017

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Constats:

Nous avons investi en moyenne 7.4M€/ an depuis 17 ans et malgré la baisse des dotations, qui diminue notre autofinancement

Nos objectifs restent ambitieux pour :



1. FINANCER LES INVESTISSEMENTS FUTURS SANS AUGMENTER LES IMPOTS

2. MAINTENIR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE

3. FAIRE FACE AUX REFORMES DE LA FISCALITE LOCALE

4. MAINTENIR UN EQUILIBRE DE GESTION A MOYEN TERME

5. ZERO DETTE

INVESTIR 50 M€ entre 2018 et 2022

**En maîtrisant nos dépenses de fonctionnement.
Sans augmenter les impôts**

Fonds de roulement pour sécuriser le financement des futurs investissements

	2015	2016	2017
Fonds de roulement brut en début d'exercice	16 918 518	21 076 434	21 369 499
Résultat de l'exercice	4 157 915	293 065	3 966 487
Fonds de roulement brut en fin d'exercice	21 076 434	21 369 499	25 335 986
Restes à réaliser (reports avec engagements)	- 2 430 236	-1 312 289	- 2 651 651
Fonds de roulement net en fin d'exercice	18 646 198	20 057 210	22 684 334



**POUR FINANCER
LES INVESTISSEMENTS FUTURS**



Une situation d'équilibre

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Fonds de roulement net en fin d'exercice	22 684K€
Annulation de l'emprunt d'équilibre du BP 2018	- 2 500 K€
Besoins de financement du PPI	- 15 000 K€
Fonds de roulement minimum	- 6 000 K€
Reste	816 K€



Le personnel

L'évolution entre le CA 2016 et le CA 2017 est de 2,81 %.

Dépenses	CA 2016	CA 2017	Evolution	Evolution
Frais de personnel	24 583 261	25 274 556	691 295	2,81%

-Une maîtrise du glissement vieillesse technicité (GVT) et une rationalisation des dépenses malgré les réformes statutaires et règlementaires.

-Des effectifs constants :

2016 : une moyenne de 658 ETP = 512 titulaires
146 contractuels et non titulaires
2017 : une moyenne de 661 ETP = 523 titulaires
138 contractuels et non titulaires

L'augmentation du nombre de titulaires s'explique par la stagiairisation d'un certain nombre d'agents, au titre de la résorption de l'emploi précaire conduite par la collectivité.
La diminution du nombre de contractuels est due à la fois aux effets des stagiairisations et aux efforts de rationalisation.

-Un absentéisme contenu :

Un taux moyen d'absentéisme de 10,51 % qui rejoint le taux relevé en moyenne dans les communes qui emploient 350 agents et plus.

A noter que près de 80 % des agents relèvent de la catégorie C – notamment les adjoints techniques ou agents sociaux dont les missions conduisent à davantage de pénibilité.

Les dépenses liées aux décisions gouvernementales :

La revalorisation des grilles indiciaires et le reclassement dans les nouvelles grilles des agents relevant des catégories A, B, C (PPCR) (Parcours professionnels des carrières et des Rémunérations) 174 845 €

L'augmentation de la valeur du point 188 452 €

L'augmentation des cotisations 34 306 €
Soit = 397 603 €



Le personnel

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Les dépenses permettant la mise en œuvre des décisions de la Ville pour ses agents :

-Avancement d'échelons, de grade et promotion interne, recrutements, stagiairisations, mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire pour les agents relevant des catégories A et B = 282 692 €

-Médecine professionnelle et Assurances statutaires= 11 000 €
Soit = 293 692 €

Des actions pour des conditions de bien-être au travail :

-La remise aux normes des locaux jardiniers du Quesne et des Hautes Loges.

-Piscine : L'installation d'un nouveau système de désinfection des eaux pour limiter l'émanation de trichloramines dans l'air et la mise en place d'un protocole de contrôle.

-La mise en place d'un comité de pilotage pour le plan de bien-être au travail.

-La mise en œuvre d'un grand nombre de formations tournées vers l'hygiène et la sécurité.

Des projets initiés pour un développement des Ressources Humaines :

-L'élaboration d'un cahier des charges pour l'acquisition d'un nouveau logiciel métier (SIRH) en gestion intégrée.

-Une mobilité interne favorisée par la diffusion de 19 profils de poste avec la fiche de paie.

-38 procédures de recrutement qui illustrent le dynamisme et l'attractivité de la collectivité.

-350 demandes de stage formulées sur le portail de la ville et 85 acceptées.

-660 actions de formations traitées.

-Une résorption de l'emploi précaire à travers la nomination de 16 agents stagiaires à la ville.

-La nomination de 47 agents au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne.

-La refonte du document support de l'entretien professionnel annuel pour les agents relevant de la catégorie B.

-Un accompagnement aux évolutions des organisations des services et à la mobilité.



Les activités sportives

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Un mouvement sportif local dynamique et rayonnant

11 376 licenciés évoluant dans 52 associations sportives sur la commune.

Des associations soutenues par la Ville par différents moyens :

Financier, par l'intermédiaire :

-de subventions annuelles de fonctionnement. L'enveloppe budgétaire allouée aux associations a été maintenue par rapport à 2016 (340500 euros)

-de subventions exceptionnelles concernant des événements rayonnants pour la ville et non prévus dans leur budget associatif, ont été attribuées pour un total de 12100 € (5 associations sportives concernées)

Logistique, par la mise à disposition d'équipements sportifs et de matériel, valorisée à hauteur de 370 000 euros.

Technique :

- par le détachement d'agents municipaux dans certaines associations sportives pour l'encadrement et/ou entraînement des adhérents. 8 agents sont donc mis à disposition à raison de 10 heures par semaine, en période scolaire pour 7 associations sportives (ASJM Basket, Om football, Om Rugby, Marcq Taekwondo, Renaissance gymnastique, Esperance gymnastique, Marcq Handball), pour un total de 81 645 euros.

- par un accompagnement dans l'organisation et la gestion de manifestations sportives exceptionnelles de niveau national ou international.



Les activités sportives

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Une promotion des activités physiques et sportives volontariste

Un soutien à la pratique de l'éducation sportive scolaire

Au niveau des écoles élémentaires marcquoises, par la mise à disposition de 9 éducateurs territoriaux, agréés par l'Education Nationale, pour 12 écoles élémentaires. 5916 heures de cours d'EPS, soit 657 heures dispensées par agent. Cette aide technique s'accompagne de la mise à disposition du matériel pédagogique et des structures sportives adaptées ainsi que de la prise en charge du transport des élèves sur les sites sportifs (92 300 euros de transport).

Des activités sportives municipales variées

- Un jardin aquatique pour les enfants de 4 à 6 ans.
- Une école d'orientation sportive pour les enfants de 4 à 8 ans
- Une école municipale de kickboxing pour les moins de 18ans.
- Marcq-en-forme pour les seniors actifs
- Des leçons de natations pour tous.
- un programme d'activités sportives créé pendant les vacances à la ferme aux oies.

L'organisation d'évènements à caractère sportif

- Salon du sport et de la santé
- Nuit des piscines
- Open inter-entreprises
- Semi marathon de Marcq-en-Barœul



Les activités sportive

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Un patrimoine sportif en constante évolution

Par des investissements réguliers, la Ville propose des équipements sportifs de qualité pour assurer aux usagers des conditions d'hygiène et de sécurité optimales :

- 186 équipements sportifs font l'objet annuellement de contrôles réglementaires (6000 euros)
- 9400 heures de nettoyage des bâtiments sportifs (150 000 euros)

Elle entretient le patrimoine existant et le fait évoluer en fonction de la réglementation et de l'optimisation des coûts :

- Changement du système de traitement de l'eau à la piscine municipale, installation de déchloramineurs (50 000 euros).
- Aménagement d'un vestiaire à la salle René Liétaert
- Aménagement du club house du tennis club de Marcq-en-Barœul, création de 2 bureaux
- Changement de la fosse de réception à la salle de gymnastique René Liétaert (40 000 euros).
- Changement des paniers de basket salle Herzog
- Mise en conformité du club house du stade Gilles D'halluin, cout (12 000 euros).

2017 : Obtention du **label « Ville Active et Sportive »** par le Ministère des Sports et l'ANDES pour une période de 2 ans.

Labellisation récompensant la politique sportive de la Ville pour son engagement en faveur des activités physiques et sportives.

Une promotion de la santé soutenue à destination de tous

-Un parc de défibrillateurs en constante évolution, 3 défibrillateurs supplémentaires ayant été achetés.

-Des formations à l'usage des défibrillateurs régulières

-Une attention particulière portée sur les scolaires avec un programme de formation aux gestes de premiers secours mis en place dans l'ensemble des écoles élémentaires marquoises, environ 2500 élèves sensibilisés

2017 : Obtention du **label « Ma Commune a du Cœur »** valorisant les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques.



Les activités culturelles

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Une année dynamique et diversifiée

Musique, contes et théâtre

- Les festivals Contes et légendes et Liaisons musicales ont proposé 36 concerts et spectacles : contes pour les tout-petits, grands ensembles de musique baroque, soirées rock, groupes émergents... Parmi les grands succès de la saison 2017 : la « Misa di Gloria » de Puccini, ou le concert d'Ana Popovic.
- Sur la lancée de 2016, la Ville a intégré 3 œuvres théâtrales dans sa programmation: 1335 personnes ont répondu favorablement à ce nouveau type de proposition.
- Pour chaque œuvre, un travail de médiation a été mené avec des classes de collèges et lycées.

La mise en valeur des jeunes talents avec :

- le Derby Box et ses 55 groupes régionaux en compétition
- les 3 soirées du Colisée Lumière autour de jeunes réalisateurs
- une première exposition pour l'illustratrice Sarah Godeau

Une culture toujours plus accessible

Pour la Fête de la Musique, 6 000 personnes se sont réunies à l'Hippodrome.

A l'occasion de Music'à ma porte, 8 concerts gratuits ont rassemblé les habitants au cœur des quartiers, dans des lieux du quotidien, avec des pics de fréquentation pour les soirées Gospel (Pont/Monplaisir) et jazz manouche (Croisé-Rouges barres).

La médiathèque la Corderie a prêté 450 000 documents, soit 3 fois plus que la moyenne des villes de 40 000 habitants. Elle a également poursuivi la réorganisation de ses espaces et ses services

- Le rôle de l'accueil culturel a été conforté. Service d'information et de réservation au plus près des attentes des Marcquois, sa billetterie a enregistré 8 000 billets vendus et 1 942 inscriptions pour des activités municipales payantes ou gratuites.
- Au-delà de ses missions traditionnelles, la médiathèque devient lieu de ressources pour tous les habitants en recherche d'informations sur la culture, l'animation et les loisirs.



Les activités culturelles

Une culture toujours plus accessible

- Une dizaine de boîtes à livres, mini bibliothèques en libre-service, ont été installées dans tous les quartiers.
- Les rendez-vous culturels se conjuguent au quotidien ...
- Pour parler des livres, écouter des textes, la Corderie a poursuivi ses « P'tit Déj » et innové avec « Ecoutez lire » et « Livre ensemble ».
- Les lecteurs ont été acteurs d'une exposition : photos et textes leur ont permis d'évoquer « la médiathèque comme ils la rêvaient... ».
- Au cinéma Colisée Lumière, les mardis du cinéma ont rassemblé 615 spectateurs.
- Le service Archives et Patrimoine a proposé 3 mois d'expositions pour raconter la Ville et son histoire ...

La culture porteuse de grands projets

- Les deux grands chantiers à venir que sont Le Pont des Arts et le futur Espace Saint Joseph ont conduit les services à mieux définir les missions de chaque équipement.
- Tandis que les architectes ont progressé sur les projets architecturaux, les équipes municipales ont défini le projet culturel du futur cinéma 3 salles, et imaginé le fonctionnement du nouvel Espace Saint Joseph, lieu animé en continu, dédié aux découvertes artistiques, mais aussi lieu de convivialité, espace ludique qui favorisera échanges et rencontres.

La culture comme mode d'épanouissement pour la jeunesse

- En menant des actions de sensibilisation par la musique (68 classes), la lecture (34 classes), le cinéma (12 100 entrées) ou la découverte du patrimoine (12 classes), les services culturels ont mené des projets avec tous les groupes scolaires de la Ville.
- 700 enfants ont suivi les cours du Conservatoire, 300 les ateliers de pratiques artistiques proposés au Parc du Petit Prince.
- Chaque cours, chaque atelier a donné lieu à des spectacles, des expositions. Plusieurs concerts et expositions ont associé les jeunes en apprentissage et des artistes confirmés.
- En mars, Festi'Loups avec ses 10 spectacles a rassemblé 2 200 enfants de 6 mois à 10 ans.



Police Municipale

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

L'objectif de la Police Municipale est de garantir la sécurité des citoyens. Ainsi, à MARCQ-EN- BAROEUL, les effectifs sont opérationnels pour des interventions 7/7 la nuit et 6/7 en journée, le dimanche étant chômé, de 7h45 à 21h30.

Un véritable service de proximité qui tire un bilan positif des actions menées sur l'année 2017.

On peut ainsi observer une diminution de la délinquance générale.

LES MOYENS HUMAINS

Vingt agents de police, douze agents de surveillance de la voie publique (ASVP), et un agent administratif effectuent un travail continu pour assurer la sécurité dans la ville, et apporter un service de qualité à ses habitants.

Afin d'assurer la totalité des nuits de la semaine, la brigade de nuit créée en 2016, a été renforcée en 2017 par un effectif supplémentaire constitué de trois policiers et de deux A.S.V.P.

LES MOYENS MATÉRIELS

L'armement :

4 révolvers ont été acquis pour équiper la brigade de nuit, ainsi qu'un coffre fort pour remiser les armes.

Les moyens de transmission :

Afin d'aider les agents de Police Municipale dans leur travail, la Ville a doté l'ensemble des agents d'un nouvel équipement performant de radiocommunication, permettant un contact direct avec les agents de la Police Nationale.

- 1 émetteur pour interopérabilité avec la police nationale
- 23 émetteurs-récepteurs + 1 base fixe au CSU.

La vidéo-protection:

- 161 caméras au niveau de la surveillance de la commune
- 14 écrans au pôle de vidéosurveillance.

Un opérateur vidéo est chargé de suivre les images afin d'assister les patrouilles, de prévenir les délits ou actes de vandalisme, et de sécuriser les manifestations.

Les enregistrements peuvent également être mis à disposition de la Police Nationale dans le cadre d'affaires judiciaires.



Police Municipale

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Caméras-piétons

La Police Municipale s'est inscrite dans ce dispositif et s'est dotée de 3 caméras-piétons. Le décret publié mardi 27 décembre 2017 au Journal Officiel encadrant le dispositif, précise qu'il s'agit d'une expérimentation qui doit durer jusqu'au 3 juin 2018.

L'arrêté préfectoral du 20 avril 2017 autorise l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de Police Municipale de la commune de MARCQ en BAROEUL.

Etre à l'écoute des administrés et de leurs attentes

-Des opérations de surveillance des commerces : durant toute l'année, deux agents sont affectés à cette mission et sont chargés de prendre contact avec les commerçants, de les rassurer et de faire remonter les informations.

-Assurer une sécurisation : le dispositif H-call est relié directement au centre de supervision urbain (CSU).

-A la protection des enfants à l'entrée et à la sortie des écoles, effectuée par l'ensemble des agents, y compris les ASVP.

-Par la surveillance des habitations lors des opérations « tranquillité vacances »: 392 maisons ont été surveillées avec un pic cet été, entre le 6 et le 13 août allant jusqu'à 154 passages chaque jour.

Il est à noter, que durant ce laps de temps, aucune habitation n'a fait l'objet de cambriolage.

-Par la lutte contre la fraude dans les transports en commun: 15 opérations de contrôles ont été effectuées de façon commune avec les agents de Transpole. 14756 voyageurs ont été contrôlés et 608 procès verbaux ont été dressés. 93 patrouilles ont été assurées dans le tramway et dans les bus pour sécuriser les voyageurs.

-Pendant les manifestations : 35 manifestations ont été encadrées.

La Police Municipale est aussi présente lors de chaque manifestation culturelle, festive ou sportive. D'importants dispositifs sont alors déployés, d'autant plus lorsqu'il s'agit de grands rassemblements tels que la fête de la musique ou le 14 juillet. Ses actions se traduisent également par une présence active sur le terrain.

-Par des contrôles faits par les agents de Police Municipale, qui ont permis l'interpellation de 83 individus pour des faits de délinquance ou de vols sur la voie publique.



Police Municipale

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

La Police Municipale est l'une des rares du Département à assurer un travail annuel de 7/7 la nuit. Afin d'apporter davantage d'efficacité à leurs actions, l'ensemble de ces agents suivent des entraînements obligatoires, ainsi qu'une formation au maniement des armes et aux gestes techniques professionnels d'intervention grâce à un moniteur, et ce, tout au long de l'année. De quoi mener de véritables actions de prévention et de répression.

Contrôler le stationnement et assurer la sécurité routière

Cela passe bien évidemment par le respect des réglementations de stationnement ou de la bonne utilisation des espaces publics. 2 agents de surveillance de voie publique sont affectés à cette tâche.

La sécurité routière constitue une priorité d'action de la Police Municipale, aussi bien par des démarches pédagogiques dans les écoles, mais aussi par des actions sur le terrain. Il est prévu d'intensifier ces actions durant l'année 2018.

Concernant la vitesse, 158 contrôles préventifs sur la vitesse ont été pratiqués et 125 procès verbaux ont été dressés pour excès de vitesse.

Veiller à la salubrité publique et aux respects des règles de l'urbanisme

-Rappel sur la réglementation en matière de collecte des ordures ménagères.

-Déjections canines : contrôles des propriétaires de chiens devant obligatoirement être en possession de sachets de ramassage.

-Demandes d'emprise de voie publique (bennes, déménagements, travaux ...).

-Respect de la législation concernant la taille des végétaux.

-Contrôle des autorisations de travaux et permis de construire.

-Verbalisations pour abandon de déchets, d'ordures ménagères, de matériaux sur la voie publique.



Cadre de Vie

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

- La Ville poursuit ses investissements en matière d'aménagements extérieurs, en collaboration avec la Métropole Européenne de Lille, les travaux d'enfouissement de réseaux et de reconstruction de voiries: 2^{ème} tranche des Hautes Loges, rues Lacascade et de Hurtevent pour un montant total de 1 750 000 €.
- Elle maintient l'effort en matière de stationnement avec la construction d'une centaine de places de parking avenue de la Marne, de Flandre ainsi que l'extension du parking Saint Paul.
- La rénovation des cheminements piétonniers, comme le chemin « d'Oz » qui permet d'accéder à l'espace Charcot.
- On soulignera la volonté de faciliter l'usage dit « des modes de déplacements doux » ou « alternatifs » avec notamment l'implantation de supports de 2-roues, sur les parkings existants à proximité des commerces ou des bâtiments municipaux.
- Sur le plan scolaire, la Ville poursuit ses efforts en matière d'entretien et de rénovation du patrimoine foncier scolaire avec notamment plus de 350 000 € d'investissements répartis sur l'ensemble des écoles
- En matière d'énergie, la protection de l'environnement reste une priorité avec une volonté de diminuer l'empreinte carbone de la Ville et ainsi limiter la pollution. Plusieurs axes ont été définis avec notamment l'isolation des bâtiments et la mise en place de sources « LED ». Il en va de même pour l'éclairage public avec un objectif de réduction des consommations de 30 %, soit des investissements de + de 500 000 € cumulés (cf notamment 1^{er} tranche avenue Foch).
- En matière d'équipements sportifs, la Ville souhaite garantir un sport de qualité pour tous, avec notamment la rénovation du terrain synthétique du club de Hockey, la rénovation des installations de filtration de la piscine ainsi qu'un système d'arrosage intégré pour le Centre Equestre Régional permettant de limiter les consommations d'eau pour un investissement global d'environ 1 000 000 €.



Cadre de Vie

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

- Accès des personnes ayant un handicap dans les installations publiques: après avoir fait le choix de proposer un agenda programmé étalé sur 9 ans, et avoir répondu intégralement à ses objectifs la 1^{ère} année, la Ville a engagé des travaux de mise en conformité de ses ERP en 2017 pour un montant de 240 000 €.
- Sur le plan culturel, le projet de modernisation de la Médiathèque a avancé avec le maître-d 'œuvre retenu par la Ville concernant l'informatisation du prêt et la possibilité de retour 24h/24. Les travaux ont ainsi pu être menés au début de l'année 2018.
- Destinée aux associations, aux quartiers et aux personnes âgées, la Ville a construit une extension significative à l'arrière du foyer Serge Charles, incluant une intégration paysagère dans le Parc Valmy pour un coût de 750 000 €.
- La Ville, forte de ses 400 hectares de zone verte, s'est engagée dans un vaste programme de développement de jardins familiaux en milieu urbain, en privilégiant des espaces actuellement en délaissé: 77 parcelles ont été créées Chemin Pierre Clément pour un montant de 90 000 €
- La Ville maintient son niveau d'investissement pour garantir et faciliter l'accès aux cimetières pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Avec 200 000 € d'investissement, la Ville a aménagé des cheminements en enrobé au cimetière de Rouges-Barres.



Le développement durable

L'année 2017 a vu la mise en œuvre de nouvelles actions d'envergure en direction des Marcquois

La mise en place d'une aide à l'acquisition d'un vélo pour les Marcquois

La Ville a mis en place une prime pour l'acquisition d'un vélo classique ou d'un vélo à assistance électrique (VAE), ouverte aux Marcquois jusqu'au 31 décembre 2017, selon les mêmes critères que l'aide mise en place par la MEL :

- 25 % du coût d'acquisition d'un vélo classique dans la limite de 150 € maximum.
- 25 % du coût d'acquisition d'un vélo électrique dans la limite de 300 € maximum.
- Cette mesure a remporté un succès considérable puisque 1 033 marcquois en ont bénéficié, pour un montant total de 177 102 €.
- 388 VAE et 678 vélos classiques ont fait l'objet d'une aide municipale.

Défi Familles Zéro Déchet

En coordination avec les communes de Roubaix, Tourcoing et Bondues, la Ville de Marcq-en-Barœul s'est lancée en 2017 dans l'opération « Défi Familles Zéro Déchet ». 80 familles ont souscrit à cette démarche et ont bénéficié de 33 ateliers organisés à Marcq-en-Barœul tout au long de l'année.

En parallèle, 2 tutoriels vidéo ont été mis en ligne sur le site de la Ville.

Le bilan de cette première édition fait apparaître une diminution moyenne de 28 % des déchets recyclables, et de 35 % des déchets non recyclables.



Le développement durable

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Parallèlement, la Ville a poursuivi ses actions engagées au titre de l'Agenda 21 Marcquois

Prime à l'acquisition d'un système de régulation de chauffage

En 2017, 5 dossiers ont été instruits.

Troc de graines

Un troc de graines est organisé une fois par trimestre à la médiathèque La Corderie. Une grainothèque y a parallèlement été mise en place, à demeure.

Système d'échange de temps et de talents

En coordination avec un collectif d'habitants, la Ville promeut un système d'échange de temps et de services sous forme de bourses d'échanges, lors de rencontres qui se tiennent à la Médiathèque La Corderie.

Au cours de l'année 2017, 2 réunions de ce type ont été organisées.

Ces temps d'échange conviviaux favorisent la création de lien social.

Au total, 66 personnes se sont inscrites dans cette démarche.

Balades nature

En 2017, 4 balades nature ont été organisées dans le quartier des Belles Terres, pour un total de 190 participants.

Poursuite de l'opération « panier du maraîcher » au bénéfice des agents municipaux

Les agents de la Ville et du CCAS peuvent bénéficier d'un accès direct à la production maraîchère marcquoise via un « panier du maraîcher » livré hebdomadairement sur la base d'une formule d'abonnement.

Composé de fruits et légumes de saison provenant directement des exploitations maraîchères marcquoises, afin de privilégier la qualité et les circuits courts, ces paniers sont vendus à 35 agents.

Prêt gratuit de la caméra thermique de la Ville

Afin de sensibiliser les Marcquois aux problématiques d'isolation et de repérer les déperditions d'énergie dans leur habitation, la Ville met gracieusement à disposition sa caméra thermique, via réservation préalable à l'accueil multi-service. En 2017, 27 prêts ont été enregistrés.

Partenariat avec les apiculteurs

En partenariat avec l'association « l'Abeille Marcquoise », une animation a été mise en place le 16 septembre 2016 à la Corderie, permettant au public marcquois d'être sensibilisé aux enjeux liés à la préservation des abeilles et de s'initier aux techniques apicoles.



L'enseignement

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Moderniser, sécuriser l'environnement des élèves et renforcer les pratiques éducatives en direction des enfants

Organiser la semaine scolaire dans un contexte de réforme

L'année 2017 aura été marquée par la publication du décret du 27 juin permettant aux communes de revenir à la semaine de quatre jours. Après trois années d'expérience d'une semaine scolaire construite sur 9 demi-journées, la Ville a choisi, comme 43% des autres communes françaises, le retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre 2017.

L'enjeu pour la Ville aura été de préparer ce retour à la semaine scolaire de quatre jours dans un temps limité tout en préservant des projets construits avec les enfants et les familles.

Offrir aux enfants et aux familles un accueil de qualité

Le retour à la semaine de quatre jours a mis fin à l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Néanmoins les enfants comme les parents appréciaient ces temps d'activités. De même, le personnel a développé une culture de l'animation qu'il était souhaitable de maintenir pour garantir un accueil de qualité en direction des enfants.

Un nouveau projet a donc été mis en place dans les huit accueils du soir des écoles élémentaires. Chaque jour une activité de loisirs différente est proposée à chaque enfant. Les accueils de loisirs ont été également conventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales et labélisés par Jeunesse et Sports.



L'enseignement

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Moderniser, sécuriser l'environnement des élèves et renforcer les pratiques éducatives en direction des enfants

Dans ce contexte d'évolution, porter une attention toute particulière aux points suivants :

- Limiter l'impact social pour le personnel non-titulaire en charge de l'animation des TAP ; cette attention s'est traduite notamment par la volonté de la collectivité de procéder à la résorption de l'emploi précaire (7 adjoints d'animation en voie de titularisation)
- optimiser la gestion des moyens humains par une réorganisation des services périscolaires : garderie et restauration scolaire.
- Maintien des référents avec des missions étendues : gestion des heures des non-titulaires, organisation du service d'entretien dans les écoles et périmètre d'intervention élargi aux écoles maternelles
- Mutualisation des ressources avec la Direction de la Famille.

Embellir, moderniser, sécuriser le patrimoine scolaire

- La Ville a en charge l'entretien et la gestion des bâtiments et du patrimoine mobilier des écoles: en 2017 plus de 2.500 interventions dans les toutes écoles.
- Les locaux sont adaptés aux publics porteurs de handicaps : en 2017, les sanitaires et les escaliers ont fait l'objet de travaux. A l'école Charles PEGUY un ascenseur a été installé.
- La sécurisation des accès aux écoles s'est traduite par l'implantation de visiophones, pour assurer une vigilance sur les temps périscolaires et scolaires : les groupes scolaires du Pont, des peupliers, Léonard de Vinci et Niki de Saint-Phalle ont été équipés l'été dernier.
- Un plan de gestion du patrimoine prenant en compte les évolutions des outils d'apprentissage, mais aussi le confort des élèves a été mis en place. Ont ainsi été remplacés en 2016, rideaux, mobilier, matériel offices....



L'enseignement

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Moderniser, sécuriser l'environnement des élèves et renforcer les pratiques éducatives en direction des enfants

Le plan numérique

- En partenariat avec les services de l'Education Nationale et la Direction des systèmes d'informations, le plan de numérisation des écoles publiques continue de se concrétiser,
- L'expérimentation de l'Environnement Numérique de Travail concerne à ce jour 4 écoles,
- Un nouveau TBI a été installé suite à l'ouverture de d'une nouvelle classe en élémentaire,
- mise à disposition de 8 nouvelles tablettes pour l'école maternelle MATISSE.



Les actions économiques et internationales

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Un soutien renouvelé aux commerçants et artisans

Les artisans et commerçants marcquois contribuent à la vie de la cité. Ils créent du lien social et dynamisent la Ville. Il convient de les maintenir, de faciliter les reprises et d'accompagner leurs projets de développement.

Les animations ont pris une part importante du budget. Autour des fêtes de Pâques, de Noël, les événements destinés à dynamiser l'activité ont été le salon de l'artisanat, du commerce, chasse aux œufs, calendrier de l'avent...

La Ville a continué son soutien à l'association Enseignes de Marcq, forte de 200 adhérents. L'association joue un rôle de proximité prépondérant auprès des adhérents et édite chaque année un guide très attendu.

La Ville veut maintenir un soutien financier à ses artisans et commerçants afin qu'ils puissent réaliser leurs travaux de rénovation et de mises aux normes des locaux recevant du public. Un dispositif d'aide aux travaux dans les boutiques est en cours de montage avec la Région.

Enfin, il est à noter la création d'un observatoire des commerces Marcquois qui a permis de mettre en avant la faiblesse du taux de vacances.

Les relations internationales

Des jeunes Marcquois pour l'Europe

Les subventions au bénéfice des quatre associations de jumelage (Amis d'Ealing, de Kuurne, de Gladbeck, de Poggibonsi) ainsi qu'à celles qui s'occupent des déplacements d'élèves au sein des collèges de Rouges Barres et du Lazaro (déplacement de jeunes à Gladbeck et à Ealing) ont été confortées.

Ces subventions permettent aussi de soutenir les actions complémentaires que sont les cours de langue, la Ville faisant un effort remarquable à travers l'hébergement des six associations abritées au Pôle de langue du château Vanderhagen, pendant toute l'année. Ce sont ainsi 500 personnes/semaine qui profitent des services rendus par ces associations (anglais, allemand, italien, et par extension, des cours d'espagnol et d'arabe...).



La politique de la Ville

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

2017 a marqué une nouvelle fois l'engagement de la Ville aux côtés des habitants du quartier de la Briqueterie sur les trois objectifs stratégiques définis par la Ville : l'emploi et le développement économique, la réussite éducative et la cohésion sociale.

La Ville s'est inscrite dans la poursuite du projet DEMOS avec l'Orchestre Nationale de Lille pour permettre l'accès à la musique de jeunes de 7 à 12 ans, de même qu'avec l'Opéra pour le projet Finoreille. Egalement, au titre de la réussite éducative, le partenariat avec la Sauvegarde du Nord a été poursuivi pour assurer un suivi des familles et des élèves.

Cuisine Mode d'Emploi

La Ville de Marcq-en-Barœul accueillera en 2019 le premier centre de formation Cuisine Mode d'Emploi situé au nord de Paris. Cuisine Mode d'emploi a été co-fondée par Thierry Marx, chef étoilé, Véronique CARRION et Philippe CARRION en 2012.

Les centres de formation Cuisine Mode d'Emploi fondent une nouvelle approche de la formation aux métiers de la restauration, de la boulangerie et du service en salle, secteurs structurellement créateurs d'emplois. La formation est courte, opérationnelle, totalement gratuite et vise à mettre en mode dynamique les personnes à la recherche d'un emploi. La formation est composée de huit semaines de formation théorique et pratique, et de trois semaines de stage en entreprise durant lequel les stagiaires sont accompagnés par un tuteur.

Dans le cadre d'une convention tripartite avec l'EPARECA (établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux) qui sera maître d'ouvrage, la Métropole Européenne de Lille et la Région, le centre de formation sera construit dans le quartier de la Briqueterie.



Les animations de proximité et auprès des seniors

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Les animation de proximité et la vie associative

Une aide logistique, matérielle, humaine et financière est apportée aux 9 associations qui œuvrent à l'animation des quartiers de la Ville, cette animation pouvant revêtir des formes diverses (spectacles, moments festifs, vide greniers, barbecues, lotos, carnaval, soirées dansantes...)

La Ville accompagne également plus de 300 associations marcquoises qui en formulent la demande et aide à l'organisation de plus de 35 fêtes des voisins.

La Ville est également vecteur de communication des initiatives associatives en se faisant le relais de leurs activités et en favorisant leur déroulement régulier par la mise à disposition de locaux.

Les animations de quartiers

Les missions du service sont variées : accompagner les associations de quartier au quotidien dans leurs démarches et développer les festivités, braderies et projets.


Le Forum des Associations a été assuré en alternance un an sur deux avec le Salon des Séniors Actifs. La Fête du Parc Valmy, Pont en Fête et la Saint-Vincent d'Automne ont continué à rythmer l'année. Enfin, le Marché de Noël associatif et la braderie des enfants ont fermé l'année à l'Hippodrome, en lien avec le spectacle Son et Lumière de la Nativité.

Vie associative

La Ville a accompagné les associations de quartier au quotidien dans leurs démarches, dans leurs festivités, braderies et projets. Elle a mis en place un marché de Noël associatif, la fête des allumoirs et l'ensemble des braderies de quartier.



Les animations de proximité et auprès des Seniors

Envoyé en préfecture le 13/06/2018
Reçu en préfecture le 13/06/2018
Affiché le 
ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

Les animations seniors

Ce service s'adresse aux quelques 10 000 seniors et aînés de la ville.

Son intervention se fait auprès des 6 associations de clubs d'aînés, des 6 maisons de retraites, des personnes âgées à domicile.

Les temps de rencontre et moments festifs qui leur sont dédiés sont nombreux et divers :

- tous les après-midi dans les foyers aidés dans leur déplacement par les deux véhicules TULIP de la ville.
- Les actions festives en maisons de retraite
- les 2 escapades : évasions culturelles à la journée
- les 2 banquets d'hivers et de printemps accueillant chacun près de 500 convives
- les dispositifs boîtes de chocolats ou places de cinéma pour ceux qui ne souhaitent pas se rendre au banquet
- La semaine bleue, semaine d'animations consacrée aux aînés

Le Conseil des Seniors a proposé la mise en place d'actions dans les domaines de la culture, des loisirs et sport, de l'environnement, de la santé et des solidarités intergénérationnelles.

En 2017 le service a également mis en place le salon *Just Senior, Salon Seniors Actifs* qui a accueilli près de 1500 visiteurs dont 50% de marquois et 66 exposants répartis en thématiques variées : loisirs/temps libre, services à la personne, droits, retraite et patrimoine, santé, nouvelles technologies.



Service petite enfance

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

L'accueil des jeunes enfants au sein de la ville: une offre multiple et variée

L'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire communal est municipale, associative ou privée :

- La ville compte 2 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), 1 jardin d'enfants et réserve 11 berceaux à la crèche interentreprises Maison Bleue Capucine (133 places).
- Elle subventionne la halte-garderie du Centre Social et Culturel devenue crèche à vocation d'insertion professionnelle (VIP) ainsi que la crèche familiale (68 places)
- 244 assistants maternels sur le territoire marquois pour près de 725 places d'accueil sont accompagnés dans leur activité et dans leur professionnalisation par le Relai d'Assistants Maternels
- 1 Maison d'assistante maternel, 2 multi accueils privés, 1 jardin d'enfants et 10 micro crèches viennent compléter cette offre (181 places)

Nombre de places d'accueil sur la commune :

- Crèches collectives municipales : 123 places (dont 11 berceaux à la Maison Bleue Capucine)
- EAJE privé ou associatifs : 206 places
- Crèche familiale : 27 places
- Maison d'assistantes maternelles : 9 places
- Assistantes maternelles indépendantes : 253 professionnelles pour 750 places

Pour un total de 1115 places à l'échelle de la Ville

La parentalité

Les parents sont accompagnés par le service dans leur fonction parentale. Manifestations, conférences, temps d'échanges avec des professionnels de la petite enfance, participation à la vie de leur enfants dans les structures, autant de moments privilégiés pour les inviter à se questionner sur leur rôle de parents et leur apporter des réponses objectives et bienveillantes.

Les dépenses d'investissement ont permis le renouvellement du matériel de motricité pour les établissements d'accueil du jeune enfant et le relais d'assistance maternel, le renouvellement de gros électroménager à la crèche Ilot Câlin ainsi que le versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement pour la mise en place de la crèche à vocation d'insertion professionnelle du Centre Social et Culturel.

La nouvelle crèche VIP du Centre Social et Culturel a permis le passage de 32 à 40 places : 14 dédiées au dispositif « crèche à vocation insertion professionnelle », 14 places de crèche et 12 places d'accueil occasionnel.

- Financement de la Ville via la CEJ 2017/2020 : 189 000€ contre 122 000€ sur le CEJ 2013/2016, soit +67 000€.

Le handicap

L'inclusion des enfants porteurs de handicap, 9 en 2017, est une volonté de la ville. Cette inclusion est étudiée, réfléchiée et tripartite : elle est portée par les familles, les équipes soignantes et les professionnelles en charge de l'accueil de l'enfant en situation de handicap.



Service Jeunesse- accueils de loisirs

Les accueils de loisirs maternels, élémentaires et ados

- 10 accueils de loisirs répartis sur tout le territoire communal avec un fonctionnement souple :
- toute l'année : les mercredis, en vacances scolaires et l'été,
- en journée complète avec garderie le matin, repas le midi et garderie le soir ou en demi-journée à la carte
- pour accueillir plus de 400 à 700 enfants par jours selon les périodes.
- Des équipes d'animations mutualisées entre temps péri et extra scolaire pour un meilleur accompagnement des enfants et une optimisation dans la gestion de la masse salariale.

Les pratiques de loisirs au cœur des actions en faveur de la jeunesse

Les pratiques de loisirs, qu'il s'agisse de sport ou de culture, sont proposées aux jeunes dans toutes les maisons de la Jeunesse avec près de 350 adhérents pour 16 ateliers différents.

C'est également le cas lors des 10 manifestations annuelles mises en place par le service dans une dynamique transversale et pluridisciplinaire : chant, danse, jeu, vélo, animation, emploi, ...

Les jeunes qui fréquentent ces structures peuvent aussi être accompagnés dans leur scolarité, dans leur vie de jeune citoyen par des actions favorisant leur participation et leur insertion dans la vie de la cité.

A l'échelle des deux services : le Contrat Enfance Jeunesse 2017/2020

A l'échelle de la petite enfance et de la jeunesse, 2017 a vu se mettre en place le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse qui lie la Ville à la CAF du Nord.

Cette renégociation a permis la mise en place et le développement d'actions à destination de l'enfance et de la jeunesse marquoise et donc de nouveaux financements pour un montant total sur 4 ans de 2 530 436€ (contre 1 736 232€ sur le précédent contrat) soit 794 204€ de financements supplémentaires.



Des actions pour les plus fragiles

Avec son Centre Communal d'Action Sociale, la Ville reste mobilisée dans la lutte contre les exclusions, et l'assistance aux personnes vulnérables, dans l'accompagnement des allocataires RSA et le maintien des enveloppes dédiées aux aides facultatives.

Le lien social a été maintenu grâce à des actions telles la coordination de la fête « Noël Ensemble », l'acheminement de denrées aux Restos du Cœur et au Centre Social et Culturel au bénéfice de l'aide d'urgence alimentaire.

Pour mettre en œuvre la politique volontariste de la Ville en matière d'action sociale en faveur des marcquois, le soutien financier a été aussi développé : le cadre des aides facultatives a été élargi aux bourses d'aide aux séjours linguistiques (collégiens marcquois).

La direction de l'Action Sociale a été aussi renforcée, et des projets transversaux ont été développés avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

La volonté de créer un observatoire communal des données sociales inscrit dans une volonté d'accompagner une réflexion, de nourrir l'orientation politique, et de co-construire les actions sociales à venir.

Afin d'améliorer la gestion partagée des demandes de logements sociaux et de satisfaire l'information aux prospects, le service Logement a rejoint le CCAS et travaille en étroite collaboration avec la direction Action Sociale.

La direction des services de maintien à domicile devient la direction des Seniors. Elle apporte ainsi une réponse globale à l'accompagnement et l'information aux personnes âgées et retraitées, et élargit ses missions en pilotant également l'animation et le suivi du Conseil des Seniors.



Des actions pour les plus fragiles

Le CCAS a poursuivi sa démarche dans l'amélioration de ses services de maintien à domicile : une évaluation externe sera engagée et permettra de faire émerger des axes de progression.

Dans le cadre de la loi ASV – Adaptation de la Société au Vieillessement, la réflexion de la tarification qui été engagée a engendré une diminution des frais mensuels pour 80% de nos bénéficiaires de l'APA – Allocation Perte d'Autonomie.



Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903782-20180605-2018_06_0022DEL-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2017



Merci pour votre attention

I ♥
Marcq
en-Barœul
www.marcq-en-baroeul.org

facebook officiel



MARCQ-EN-BARŒUL
UN ART DE VIVRE